

Faculté de philosophie, arts et lettres

Vers une approche située de l'archivistique ?

Neutralité et objectivité en archivistique à la lumière des savoirs situés et des pratiques d'AVG-Carhif

Auteur : Mathis Gatelier

Promoteur(s) : Bérangère Piret

Année académique 2025-2026

Master de spécialisation en archivistique, gestion et droit des données

**Déclaration sur l'honneur, mémoires/TFE de la Faculté de philosophie, arts et lettres,
UCLouvain**

Je déclare qu'il s'agit d'un travail original et personnel, que toutes les sources référencées ont été indiquées dans leur totalité et ce, quelle que soit leur provenance, et que l'utilisation des outils d'intelligence artificielle est conforme aux consignes générales d'utilisation publiées par l'UCLouvain et disponible à cette adresse :

<https://cdn.uclouvain.be/groups/cms-editors-p1/portail/reglement/Consignes-ChatGPT-version-etudiante.pdf?itok=SebXXm87>

Je suis conscient·e que le fait de ne pas citer une source, de ne pas la citer clairement et complètement, de ne pas annoncer dans une partie spécifique en début du mémoire l'utilisation que j'ai faite des outils d'intelligence artificielle ou de les utiliser de manière contraire à ce qui est prévu dans la note institutionnelle constituent des irrégularités graves au regard du Règlement des études et des examens de l'Université catholique de Louvain (Chapitre 4, section 7, article 107 à 114) au sein de l'Université. J'ai notamment pris connaissance des risques de sanctions académiques et disciplinaires encourues.

Au vu de ce qui précède, je déclare sur l'honneur ne pas avoir commis de plagiat ou toute autre forme de fraude et de n'avoir pas utilisé les outils d'intelligences artificielles en dehors de ce qui est accepté à l'UCLouvain.

Nom, Prénom : *Gokelien Mothé*

Date : *13/08/2026*

Signature de l'étudiant·e :



1) Neutralité et objectivité à la lumière des savoirs situés

Dans le module sur les mots de l'archivistique, les formations du portail international archivistique francophone (PIAF) proposent une explication rapide et pédagogique de la profession d'archiviste. Dans leur réponse à la question « qu'est-ce qu'un archiviste ? », la définition énonce que celui-ci « doit être neutre et objectif dans l'application des règles »¹. Cette définition, tout comme le module associé sur la déontologie en archivistique, est calquée sur le code de déontologie de l'*International Council on Archives*. Mais derrière cette définition qui paraît consensuelle², se cache pourtant une problématique qui est loin d'être une évidence. En effet, les archivistes, comme tant d'autres praticiens et chercheurs, ont proposé ces dernières années d'importantes réflexions autour des notions de neutralité et d'objectivité, et de leur place au sein de leur profession.

Les débats entourant ces notions ont avant tout montré les difficultés de définition qui les entourent. Si la neutralité signifie généralement une absence de parti pris, elle s'exprime souvent par une forme de position médiane entre deux pôles. Pour Aurélien Berlan, il y a donc une déviation de sa définition initiale pour désormais signifier une position moyenne, au centre des différentes opinions en présence³. L'objectivité connaît aussi plusieurs définitions. Si l'on reprend les points de vue épistémiques et éthiques développés par Ibrahim Ouattara, l'objectivité désigne la capacité d'abandonner des convictions et intérêts pour rejoindre une vue « universelle », basée sur des faits vérifiables⁴.

En archivistique, les débats autour de ses notions sont souvent compris comme un changement de paradigme entre une archivistique positiviste et une critique postmoderne. La première, produit du régime de scientificité dominant au XIXe siècle, postule que l'archive est un reflet fidèle et objectif de faits du passé⁵. La seconde, issue des critiques des sciences dans

¹ DELMAS Bruno, *Module 2, section 1 : les mots de l'archivistique*, Portail International Archivistique Francophone, <https://www.piaf-archives.org/se-former/module-2-notions-generales-archivistique> (consulté le 01/08/2026).

² On ne reproche évidemment pas au PIAF de proposer une définition faisant office d'autorité dans ses formations qui se veulent avant tout rapides et accessibles. Néanmoins, on regrette que ces termes ne soient pas repris dans le glossaire, lequel aurait permis d'au moins aborder le caractère contesté de ces notions.

³ BERLAN Aurélien, « Comment l'idée de neutralité scientifique nous aveugle », *Écologie & politique*, 67/2, 2023, p. 131-146.

⁴ OUATTARA Ibrahim, « L'objectivité dans les sciences historiques : entre mythe, exigence et idéal », *Revue de l'Université de Moncton*, 48/2, 2017, p. 91-128.

⁵ YOAKIM William, « Une dispute pour héritage. Une histoire contemporaine des notions d'archives et de fonds », *In Situ. Au regard des sciences sociales*, 4, 2024, en ligne <https://journals.openedition.org/insituarss/3427> (consulté le 9/08/2026).

la seconde moitié du XXe siècle, conçoit l'archive comme le résultat de son contexte de production et des manipulations successives qui l'ont formé⁶.

Ce mémoire part de l'hypothèse que la critique postmoderne en archivistique n'a pour autant pas apporté de réponse à ce qui devait désormais être fait des concepts de neutralité et d'objectivité, qui restent dès lors centraux dans la déontologie professionnelle des archivistes. Nous voulons ici jeter un nouvel éclairage sur la place occupée par ces notions et leurs implications dans la pratique concrète des archivistes à l'aide d'un concept peu utilisé en archivistique : les savoirs situés. La notion de savoirs situés (*situated knowledges* en anglais) provient des écrits de Donna Haraway, philosophe américaine et biologiste de formation. Ancrée dans les épistémologies féministes critiques des modes de construction du savoir, Haraway fait, dans les années 80, la proposition d'une nouvelle conception de l'objectivité scientifique. Sans pour autant remplacer les débats archivistiques, l'hypothèse de ce travail est que l'épistémologie d'Haraway permet d'éclairer des impensés, et particulièrement la reformulation d'une conception de l'objectivité après la critique de la neutralité.

L'ambition est donc d'observer comment les savoirs situés permettent de jeter un nouveau regard sur les débats en archivistique ainsi que sur les pratiques des archivistes, étudiés ici à partir du cas d'étude du centre AVG-Carhif. Afin de répondre à cette question, le mémoire s'articule en trois chapitres.

Tout d'abord, le premier chapitre aborde le concept d'Haraway, l'ancre dans son contexte de production et aborde ses usages ultérieurs. Il est en effet important de comprendre comment les savoirs situés ne se limitent pas à une critique féministe de la prétention de neutralité, mais entendent poser les bases d'une « révolution épistémologique »⁷, laquelle peut entrer en résonance avec les débats archivistiques. Pour autant, nous concluons sur le peu de liens entre ces champs épistémologiques et archivistiques.

Le second chapitre vise à retracer une partie des débats archivistiques sur les questions de neutralité et d'objectivité. Partant des critiques philosophiques de Foucault et Derrida, en passant par la proposition programmatique d'Howard Zinn, nous verrons comment la neutralité des archivistes a été battue en brèche. Cette critique s'est accompagnée de plusieurs tentatives de renouvellement des pratiques archivistiques. Nous nous arrêterons plus particulièrement sur deux propositions, les archives communautaires et les archives totales, qui cherchent chacune à répondre aux limites du paradigme positiviste sans toutefois faire consensus.

⁶ *Ibid.*

⁷ PUIG DE LA BELLACASA Maria, *Les savoirs situés de Sandra Harding et Donna Haraway : Science et épistémologies féministes*, Paris, L'Harmattan, 2014, p. 158.

Le troisième et dernier chapitre traite des traductions concrètes de ces questions dans les pratiques des archivistes d'AVG-Carhif. En partant de ce centre d'archives privé belge spécialisé en histoire des femmes, nous observerons comment les archivistes conjuguent une reconnaissance du caractère partiel et situé de leur pratique sans pour autant abandonner des exigences professionnelles. Les implications tant institutionnelles qu'individuelles de la critique de leur propre neutralité les poussent à fonder leurs pratiques sur une approche réflexive et à mettre en place de nouveaux mécanismes professionnels.

2) Savoirs situés : genèse, définition et utilisations d'un concept

a) *À la recherche d'une nouvelle objectivité : les féministes dans les Science Wars*

C'est dans un article intitulé « Situated Knowledges : The Science Question in Feminism and the Privilege of Partial Perspective » paru en 1988 dans la revue *Feminist Studies* que Donna Haraway formule son concept pour la première fois en ces termes : « Je voudrais une doctrine d'objectivité incarnée qui accueille les projets féministes paradoxaux et critiques sur la science, objectivité féministe signifiant alors tout simplement 'savoirs situés' »⁸.

Avant d'être un essai, ce texte provient d'un commentaire sur le livre *The Science Question in Feminism* de Sandra Harding durant la réunion de la *Western Division* de l'*American Philosophical Association* de 1987. Elle s'inscrit ici dans un débat déjà actif depuis plusieurs années dans les sphères féministes, mais plus largement dans toutes les sciences. À partir des années 1960, plusieurs philosophes et sociologues des sciences remettent en question la conception positiviste de la science. Ces débats culminent dans les années 1990 avec les *Science Wars*. Celles-ci sont une querelle opposant des scientifiques, généralement issus des sciences naturelles ou formelles (mathématiques, biologie, physique, etc.) à des sociologues et philosophes des sciences sur la question de la construction du savoir. Si on peut remonter les origines de cette querelle aux oppositions des philosophes présocratiques entre réalistes et sophistes⁹, le contexte direct de cet affrontement se trouve dans les critiques dites

⁸ Texte original : « I would like a doctrine of embodied objectivity that accomodates paradoxical and critical feminist science projects : Feminist objectivity means quite simply situated knowledges ». HARAWAY Donna, « Situated Knowledges : The Science Question in Feminism and the Privilege of Partial Perspective », *Feminist Studies*, vol. 14, n°3, 1988, p. 581.

⁹ Sur l'histoire des débats entourant les notions de savoirs et de connaissances, voir GOLDMAN Stevens L., *Science wars: the battle of knowledge and reality*, New-York, Oxford University Press, 2021, p. 7-20.

« postmodernistes » de philosophes des sciences comme Thomas Kuhn¹⁰ et Paul Feyerabend¹¹ ou des philosophes français associés à la « déconstruction » comme Jacques Derrida¹², ou, un peu plus tard, Bruno Latour¹³. Ces différents penseurs vont proposer une critique de l'épistémologie dominante, en démontrant notamment que la production des connaissances est inséparable des contextes sociaux dans lesquels elle prend place, et que tout accès au savoir souffre donc forcément de ces biais. Face à cette critique, dont certaines approches ont été qualifiées de « constructivisme social radical », des scientifiques vont rétorquer que cette position ouvre la porte à un relativisme. Selon eux, ce relativisme, qui nie la possibilité d'accéder à la connaissance du monde « réel » par la science, mène logiquement à un anti-intellectualisme¹⁴.

Les féministes se sont également impliquées dans ces questions autour de la construction du savoir, dont les perspectives critiques sont souvent rassemblées derrière l'étiquette de *Science Studies*. C'est dans ce champ que s'inscrit l'essai d'Haraway, en dialogue avec d'autres penseuses comme Dorothy Smith ou Sandra Harding. En effet, l'épistémologie critique féministe des années 70 se construit autour de la notion de *standpoint* (qu'on peut traduire par « point de vue » ou « position »), théorisée par Dorothy Smith qui réalise alors une relecture féministe de théories marxistes. Celle-ci démontre les liens entre les rapports de domination, la création de connaissances et les théories de l'objectivité. Elle montre, depuis le champ de la sociologie, comment le savoir s'est toujours construit au masculin tout en se prétendant neutre, étouffant ainsi d'autres perspectives. Dès lors, elle plaide pour l'émergence d'un point de vue des femmes (*Women's Standpoint*) dans les sciences pour renouveler celles-ci¹⁵. C'est dans ce sillage que Sandra Harding cherche les moyens de faire émerger une nouvelle objectivité féministe dans les années 80. Depuis les années 70, la demande d'un *women's standpoint* a donné naissance au *standpoint feminism*, changeant de nom pour répondre à la crainte de voir le point de vue des femmes se construire derrière une image abstraite de la femme qui

¹⁰ KUHN Thomas, *The Structure of Scientific Revolutions*, Chicago, University of Chicago Press, 1962.

¹¹ FEYERABEND Paul, *Against Method. Outline of an Anarchistic Theory of Knowledge*, Londres, Verso Books, 1975.

¹² Bien qu'il n'ait jamais été vraiment impliqué directement dans ces querelles sur les sciences, la pensée de Derrida est souvent considérée comme fournissant un terrain fertile à celles-ci par son travail de déconstruction des mots et du sens. DERRIDA Jacques, *L'écriture et la différence*, Paris, Seuil, 1967. DERRIDA Jacques, *De la grammatologie*, Paris, Minuit, 1969.

¹³ LATOUR Bruno et WOOLGAR Steve, *Laboratory Life : The Social Construction of Scientific Facts*, Beverly Hills, Sage Publications, 1979. Sur les positions spécifiques de Latour dans la guerre des sciences et leurs implications, qu'il a lui-même regrettées, voire PERILLÁN José G., « Science Wars to Wars on Science », *Isis. A Journal of the History of Science Society*, vol 116, n°2, 2025, p. 355-360.

¹⁴ GOLDMAN Stevens L., *Science wars: the battle of knowledge and reality*, New-York, Oxford University Press, 2021, p. 226-242.

¹⁵ IBOS Caroline, « La perspective de Dorothy Smith. Portrait d'une sociologue indisciplinée », *Cahiers du Genre*, 2025/2, n°79, p. 273-306.

reprendrait en réalité les codes blancs, hétérosexuels, bourgeois et étoufferait de cette manière les autres savoirs venant d'autres féminismes, noirs, queers et populaires¹⁶. Harding s'inscrit dans cette tradition. Elle développe alors l'idée d'une objectivité forte (*strong objectivity*) qui repose sur deux principes : le principe de réflexivité et le principe d'étrangeté. Le premier demande de soumettre ses valeurs, ses intérêts et sa position sociale à la critique, autant que l'objet étudié. Le second avance que partir des positions marginalisées permettrait de mieux révéler les réalités invisibilisées par le savoir dominant¹⁷.

C'est donc en dialogue direct avec cette proposition de Harding que Donna Haraway formule la sienne. Mais il ne s'agit pas de sa première incursion dans le champ des *Science Studies*. Née en 1944 dans une famille catholique de classe moyenne du Colorado, elle poursuit des études de zoologie et de philosophie au Colorado College avant de réaliser une thèse en biologie à Yale. C'est dans cette université, alors prise dans l'ébullition des mouvements sociaux de la fin des années 60 qu'elle s'implique dans des mouvements antiguerres et pour les droits civiques. Elle qui a eu une jeunesse très catholique, bien qu'assez progressiste, commence alors à s'intéresser aux théories marxistes, féministes et antiracistes¹⁸. Pour autant, ses premiers travaux ne s'inscrivent pas encore dans ces champs, mais témoignent déjà d'un intérêt qui, partant de la biologie, se dirige vers la philosophie des sciences¹⁹. Ses travaux ultérieurs gardent d'ailleurs ce lien critique avec la zoologie, particulièrement avec la primatologie, dans lesquels elle lie sa critique des modes de connaissance du non-humain avec son épistémologie féministe²⁰. *Situated Knowledge* constitue un des textes phares de cette pensée.

Si l'approche critique des sciences apparaît comme un fil rouge de la pensée de Donna Haraway, cette critique doit également se lire dans un double contexte. Tout d'abord, ces essais sont écrits durant les années de la présidence de Ronald Reagan aux États-Unis. Sous son mandat aux relents bellicistes, les alliances entre la science et les technologies militaires sautent aux yeux de la communauté académique. C'est particulièrement le cas lors de la mise en place

¹⁶ PUIG DE LA BELLACASA Maria, *Les savoirs situés de Sandra Harding et Donna Haraway : Science et épistémologies féministes*, op. cit., p. 29.

¹⁷ FONTE David et LELAURAIN Solveig, « Epistémologie du positionnement, subjectivités et travail d'interprétation », FONTE David et LELAURAIN Solveig, *Epistémologies féministes et psychologie. Savoirs situés, pratiques situées*, Paris, Hermann, 2024, p. 113-159. MICHEL Sylvie et MICHAUD-TRÉVINAL Aurélia, « Donna Haraway. Les savoirs situés : pour une pratique scientifique partielle et relationnelle », LIVIAN Yves-Frédéric et BIDAN Marc, *Les grands auteurs aux frontières du management*, Caen, EMS Editions, 2022, p. 281-294.

¹⁸ PURTSCHERT Patricia, « Feminism troubles "category-making" : A conversation with Donna J. Haraway », *Oral Histories of Feminist Theory*, 3, 2024, p. 2-5.

¹⁹ HARAWAY Donna, *Crystal, Fabrics, and Fields: Metaphors of Organicism in Twentieth-Century developmental Biology*, New Haven/Londres, Yale University Press, 1976.

²⁰ HARAWAY Donna, *Primate Visions : Gender, Race and Nature in the World of Modern Science*, New York, Routledge, 1989.

de la « Guerre des étoiles », nom donné aux programmes de développement de missiles des États-Unis²¹. Le deuxième contexte est celui des évolutions que connaît le mouvement féministe à cette époque. À la suite des critiques représentant le féminisme de la deuxième vague comme un féminisme blanc et bourgeois, Haraway est une des artisanes de la construction d'un féminisme non-essentialiste et intégrant les questions de classe et de race comme des éléments majeurs de la pensée féministe. Bien qu'elles n'entrent pas directement en dialogue à l'époque, Haraway est souvent mobilisée conjointement à Kimberlé Crenshaw dans les études féministes contemporaines, laquelle développe au même moment la notion d'intersectionnalité²².

b) Situated Knowledges : de la critique du god trick à la formulation d'une révolution épistémologique

S'il était important de comprendre dans quel univers se construit la notion de savoirs situés, il l'est tout autant d'en préciser les caractéristiques et spécificités. Dans son essai, Haraway rejoint d'abord les critiques de l'épistémologie féministe : la science est construite sur des fondements patriarcaux, et il faut modifier la manière dont nous produisons du sens²³. Elle adhère partiellement à la théorie du *standpoint*, en particulier l'idée de prendre en compte la perspective créée par nos conditions sociales d'existence et de savoir l'analyser au même titre que l'objet de notre analyse²⁴. En ce sens, elle est très proche de Harding, et ce de son propre aveu dans son essai. Néanmoins, là où beaucoup ont voulu voir les idées de Harding et Haraway comme complémentaires, il existe aussi des oppositions, ou du moins des points de désaccord. Maria Puig de la Bellacasa, spécialiste de ces penseuses, parle de « divergences solidaires ». La principale divergence entre Harding et Haraway se situe autour du principe d'étrangeté. Si Donna Haraway reconnaît la capacité qu'ont les positions dominées de dévoiler des mécanismes invisibilisés par les rapports de domination, elle craint qu'une épistémologie qui

²¹ ZITOUNI Benedikte, « With whose blood were my eyes crafted ? (D. Haraway) Les savoirs situés comme la proposition d'une autre objectivité », DORLIN Elsa et RODRIGUEZ Eva (éd.), *Penser avec Donna Haraway*, Paris, Presses Universitaires de France, 2012, p. 46-63. Notons que Benedikte Zitouni a également travaillé sur des questions archivistiques et mémorielles, qu'elle lie avec la théorie de Donna Haraway. Voir ZITOUNI Benedikte, « Résister à la disparition du territoire. Le Musée ethnographique PolderMas et l'extension du port d'Anvers », FILLIEUX Véronique, FRANÇOIS Aurore et HIRAUX Françoise (éd.), *Archiver le temps présent. Les fabriques alternatives d'archives*, Louvain-la-Neuve, Presses Universitaires de Louvain, 2020, p. 201-217.

²² AYOUCHE Thamy et al., « Avant-propos », AYOUCHE Thamy et al., « *Dis donc, d'où tu parles ?* » *Savoirs situés : enjeux et méthodes*, Paris, Hermann, 2024, p. 5-14.

²³ HARAWAY Donna, « Situated Knowledges : The Science Question in Feminism and the Privilege of Partial Perspective », *op. cit.*, p. 581-583.

²⁴ ZITOUNI Benedikte, « With whose blood were my eyes crafted ? (D. Haraway) Les savoirs situés comme la proposition d'une autre objectivité », *op. cit.*, p. 46-63.

se construit sur cette base ne conduise à réifier le regard subalterne. Elle est sceptique du caractère potentiellement essentialisant de cette théorie²⁵. Même si les positions minoritaires offrent un nouveau regard sur les sciences, ce regard doit aussi faire l'objet d'une attention critique²⁶. Cette divergence au *standpoint feminism* vient aussi de la critique qu'elle adresse au concept d'identité. Face à la demande de « parler à partir de soi », Haraway répond en questionnant ce qui fait le soi. Pour elle, le *self* est forcément quelque chose de difficilement appréhendable, mais aussi quelque chose de multiple, fractionné et mouvant²⁷. Dès lors, faire du soi une position stable pour construire une épistémologie féministe ne convient pas. Cette critique est d'ailleurs pour Haraway une manière de visibiliser des féminismes minoritaires, qui mettent en évidence le fait qu'il n'existe pas de « nous » féministe, mais bien une pluralité de positions, de vécus et d'expériences²⁸.

Dès lors, si les identités ne constituent pas un fondement satisfaisant pour une épistémologie féministe, Haraway propose de déplacer la réflexion vers la notion de position. Pour expliciter cette idée, elle mobilise une métaphore qui parcourt tout son essai : celle de la vision. Pour illustrer cette idée, elle utilise une anecdote tirée d'une promenade avec son chien. Durant cette promenade, elle réalise que tous les deux partagent un même moment, mais leurs corps différents les conduisent à percevoir des réalités différentes, notamment car les chiens ont une mauvaise perception des couleurs, mais un réseau neuronal très développé pour les odeurs. À partir de cette expérience ordinaire, Haraway développe l'idée que toute vision, et par extension toute production de savoir, est indissociable d'une corporalité. Nous n'observons jamais le monde depuis nulle part : nous le regardons depuis un corps, une histoire et une position déterminés. Nos connaissances sont donc par essence partielles, non parce qu'elles seraient fausses ou incomplètes, mais parce qu'elles sont toujours produites depuis une perspective située²⁹.

C'est cette prise en compte de l'incarnation du savoir que Haraway désigne par l'expression *embodied knowledges*. Loin d'être un obstacle à l'objectivité, cette corporalité en

²⁵ PUIG DE LA BELLACASA Maria, *Les savoirs situés de Sandra Harding et Donna Haraway : Science et épistémologies féministes*, op. cit., p. 161-172.

²⁶ AYOUC Thamy et al, op. cit., p. 5-14.

²⁷ PUIG DE LA BELLACASA Maria, *Les savoirs situés de Sandra Harding et Donna Haraway : Science et épistémologies féministes*, op. cit., p. 152-160.

²⁸ C'est d'ailleurs en suivant cette même critique de l'identité, surtout développée dans son essai sur le cyborg, que Donna Haraway sera très critique des *identity politics* mises en place aux États-Unis. PUIG DE LA BELLACASA Maria, *Les savoirs situés de Sandra Harding et Donna Haraway : Science et épistémologies féministes*, op. cit., p/ 158. HARAWAY Donna, « Situated Knowledges : The Science Question in Feminism and the Privilege of Partial Perspective », op. cit., p. 585.

²⁹ HARAWAY Donna, « Situated Knowledges : The Science Question in Feminism and the Privilege of Partial Perspective », op. cit., p. 582-583.

constitue la condition : produire un savoir objectif ne consiste plus à prétendre s'extraire de toute position, mais à rendre explicites les conditions depuis lesquelles ce savoir est produit. Cette exigence implique un travail réflexif sur sa propre position sociale, politique ou disciplinaire, ainsi qu'une responsabilité (*accountability*) vis-à-vis des effets de la connaissance produite. Pour Haraway, l'objectivité ne réside donc plus dans l'effacement du sujet connaissant, mais dans sa capacité à rendre compte de sa propre localisation³⁰.

Cette nouvelle définition de l'objectivité conduit Haraway à reformuler les questions épistémologiques classiques. Il ne s'agit plus seulement de se demander ce que l'on voit, mais également comment nous voyons, depuis où nous regardons, qu'est-ce qui limite notre vision ?³¹ C'est dans ce contexte qu'elle introduit la critique du *god trick*. Elle désigne par cette expression la prétention de la science positiviste à produire une vision qui viendrait « de nulle part » (*gaze from nowhere*). Cette illusion d'un regard universel constitue, selon elle, une forme de désincarnation du savoir.

Mais Haraway ne s'arrête pas à cette critique. Elle reproche également au constructivisme social radical de produire une autre forme de *god trick*. En affirmant que tout savoir n'est qu'une construction discursive ou sociale, celui-ci finit par adopter une position qui prétend être partout à la fois, sans jamais rendre compte de son propre point de vue. Là encore disparaissent la responsabilité du chercheur et l'examen critique de sa propre position. Les savoirs situés cherchent précisément à dépasser cette alternative entre une objectivité désincarnée et un relativisme rendant impossible toute responsabilité. Reconnaître que nous sommes situés ne revient pas à dire que toutes les perspectives se valent, mais qu'aucune ne peut prétendre épuiser à elle seule la réalité³². Ainsi, Haraway refuse une position qui serait exclusivement critique des sciences, et qui dès lors les abandonnerait sous prétexte que le réel est inatteignable. Pour elle, cela mènerait à se tourner vers des mondes utopiques. Or son idée, dans une perspective marxiste, est de proposer une alternative construite sur des analyses scientifiques³³.

On peut lire la proposition de Haraway comme un déplacement progressif. Elle observe que nos savoirs sont incarnés (*embodied knowledges*), d'où elle construit la théorie des savoirs

³⁰ *Ibid.*, p. 586.

³¹ « How to see? Where to see from ? What limits to vision? What to see for? Whom to see with ? Who gets to have more than one point of view ? Who gets blind ? Who wears blinders ? Who interprets the visual field ? What other sensory powers do we wish to cultivate besides vision ? » *Ibid.*, p. 587.

³² PUIG DE LA BELLACASA Maria, *Les savoirs situés de Sandra Harding et Donna Haraway : Science et épistémologies féministes*, *op. cit.*, p. 164.

³³ ZITOUNI Benedikte, « With whose blood were my eyes crafted ? (D. Haraway) Les savoirs situés comme la proposition d'une autre objectivité », *op. cit.*, p. 46-63.

situés (*situated knowledges*) dont l'horizon est celui des savoirs reliés³⁴. Ceux-ci sont la mise en dialogue de positionnements différents permise par la reconnaissance de notre caractère situé. Haraway reconnaît que penser depuis une localisation amène de la vulnérabilité à nos observations. Les savoirs situés demandent d'analyser nos réseaux de positionnement et amènent à un nouveau défi, celui d'agencer les voix discordantes de la connaissance. Ainsi, les savoirs situés ne sont pas une question d'individus isolés, qui déclament leurs identités lors de leurs prises de parole, mais de communautés qui construisent le savoir en faisant entrer en dialogue leurs différentes positions, et les savoirs qui en découlent. Ce dialogue, qui est en soi déjà un objectif de l'épistémologie classique, n'est permis que par la prise en compte de notre position. Il faut être de quelque part pour entrer en dialogue avec d'autres espaces. La nouvelle objectivité ici proposée par Haraway est autant épistémologique que politique : produire des savoirs situés revient à construire les conditions d'un dialogue entre des perspectives partielles afin de rendre possible un monde commun³⁵.

c) *Postérité des savoirs situés de Donna Haraway*

La notion de savoirs situés construite par Haraway a connu une réception importante bien au-delà des épistémologies féministes des années 1980. Le concept a notamment été mobilisé dans les *Science and Technology Studies*³⁶, dans les recherches féministes, écologistes ou encore décoloniales. Plus largement, de nombreux travaux en sciences humaines et sociales portant sur les conditions de production des savoirs ont adopté le cadrage harawayéen. Les savoirs situés constituent également un outil méthodologique afin de réfléchir aux notions d'objectivité, invitant les chercheurs à interroger la relation entre le sujet connaissant, son objet d'étude et les conditions de cette rencontre³⁷.

Cette large diffusion des savoirs situés ne s'est pas faite sans une simplification de certaines dimensions du concept. Ainsi, les détracteurs du constructivisme social réduisent souvent Haraway à une critique de la neutralité axiologique wébérienne, c'est-à-dire la séparation du travail du chercheur avec son système de valeurs. Ce faisant, ils oublient

³⁴ PUIG DE LA BELLACASA Maria, *Think we must. Politiques féministes et construction des savoirs*, Paris, L'Harmattan, 2011, p. 366.

³⁵ PUIG DE LA BELLACASA Maria, *Les savoirs situés de Sandra Harding et Donna Haraway : Science et épistémologies féministes*, op. cit., p. 176.

³⁶ Ici un exemple sur les bases de données comme savoirs situés, tout en les englobant sous la catégorie d'archives en reprenant le sens donné par Jacques Derrida dans *Mal d'archive* : WATERTON Claire, « Experimenting with the Archive : STS-ers As Analysts and Co-constructors of Databases and Other Archival Forms », *Science, Technology & Human Values*, 35 (5), 2010, p. 645-676.

³⁷ BANSE Camille, COLPAINT Emilie et RUTSAERT Camille, « L'objectivité en sciences humaines, un idéal régulateur ? », *C@hiers du CRHiDI. Histoire, droit, institutions, société*, 45, 2022, en ligne, <http://bibli-cloud15.segi.ulg.ac.be/1370-2262/index.php?id=1537> (consulté le 5/07/2026).

qu'Haraway est elle-même critique d'une perspective trop relativiste en science, et que son concept cherche au contraire à reformuler l'objectivité des chercheurs³⁸. À l'inverse, d'autres lectures tendent à l'assimiler à la théorie du *standpoint*, ce qui tend à occulter les points sur lesquels elle se démarque, particulièrement sur son refus d'accorder un privilège épistémique à certaines positions sociales³⁹.

Le champ de l'archivistique offre une illustration intéressante de cette réception indirecte. Les travaux contemporains reconnaissent de plus en plus volontiers que les pratiques archivistiques, les politiques de collecte, les choix de description ou encore les usages des archives sont socialement et historiquement situés⁴⁰. Pourtant, nous n'avons retrouvé que peu d'analyses qui mobilisent Haraway de manière explicite⁴¹. Son influence semble ainsi s'être diffusée davantage par capillarité avec d'autres disciplines sœurs, comme l'histoire, que par une appropriation directe. C'est dans ce cadre que ce travail veut explorer comment cette notion entre en résonance avec les débats qui se sont développés de manière parallèle dans le champ des études archivistiques.

3) Neutralité, pouvoir et objectivité : débats contemporains en archivistique

a) *Archives et pouvoir : fondements théoriques de la critique de l'archivistique positiviste*

Depuis plusieurs années, les archivistes ont entrepris de réaliser l'histoire de leur discipline à la fin du XIXe siècle, tant dans sa constitution comme une « science » (la qualification demeure discutée), que dans ses changements paradigmatiques contemporains⁴². Dans les travaux consacrés à l'histoire de l'archivistique, on reconnaît volontiers les apports

³⁸ MARTIN Laurent, « Les savoirs situés représentent-ils une menace pour l'Université française. Quelques réflexions d'un historien « universaliste » sur les études culturelles », *Revue d'histoire culturelle*, 2, 2021, en ligne, <http://journals.openedition.org/rhc/856> (consulté le 9/07/2026).

³⁹ MICHEL Sylvie et MICHAUD-TRÉVINAL Aurélia, *op. cit.*, p. 281-294.

⁴⁰ Voir exemples dans le chapitre suivant.

⁴¹ Cfr. Note 21 et page 15.

⁴² On notera que ces premières initiatives proviennent alors du Canada. On citera particulièrement les essais de Paul Delsalle et de Terry Cook comme textes largement relayés par le reste de la profession au début des années 2000. DELSALLE Paul, *Une histoire de l'archivistique*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 1998. COOK Terry, « What is Past is Prologue : A History of Archival Ideas Since 1898, and the Future Paradigm Shift », *Archivaria*, 43, 1997, p. 17-63. Plus récemment, on notera le travail du néerlandais Eric Ketelaar comme principale synthèse des *turns* en archivistique. KETELAAR Eric, « Archival turns and returns: Studies of the archive », GILLILAND Anne, MCKEMMISH Sue et LAU Andrew (éd.), *Research in the Archival Multiverse*, Clayton, Monash University Publishing, 2016, p. 228-268.

d'historiens et historiennes, de philosophes et d'anthropologues. Alors que l'archivistique est conçue comme une réserve patrimoniale, dans laquelle les documents constituent un réservoir de faits, ce sont des historiens et historiennes qui vont faire des archives un lieu de pratiques culturelles et de questions épistémologiques⁴³. Si les apports de la discipline historique sont certains sur cette question, c'est aussi à la lumière des textes des philosophes, regroupés sous l'étiquette « postmoderne », que les archivistes questionnent leurs paradigmes⁴⁴.

La fondation de l'archivistique moderne est communément datée entre la fin du XIX^e siècle et le début du XX^e siècle. Les publications du *Dutch Manual* en 1898⁴⁵ et du *Manual* de Jenkinson en 1922⁴⁶ marquent la formalisation d'une archivistique positiviste. Alors que cette discipline se construit comme un outil administratif de gouvernance, ses premiers théoriciens définissent l'archive comme une preuve impartiale et plaident alors pour une intervention minimale de l'archiviste afin de conserver « l'innocence » du document⁴⁷. Si ces perspectives évoluent tout au long du XX^e siècle, l'idée de l'archive comme un espace neutre et de l'archiviste comme un acteur impartial reste encore longtemps le paradigme principal⁴⁸. Dans *l'Archéologie du savoir*, paru en 1969, Michel Foucault offre un premier cadre conceptuel permettant aux archivistes de penser les liens entre archives, savoir et pouvoir. Pourtant, ce livre propose une définition de l'archive éloignée de celle des archivistes. Il utilise ce terme pour parler du système de formation de discours, c'est-à-dire de l'ensemble des règles, prescrites ou tacites, qui déterminent, dans un certain contexte historique, ce qui peut être dit, pensé, connu⁴⁹. Bien que l'archive soit ici utilisée comme un concept philosophique, ce texte permet aux archivistes de concevoir l'archive comme un des lieux où s'articulent savoir et pouvoir⁵⁰.

⁴³ PONCET Olivier, « Archives et histoire : dépasser les tournants », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 74, 3-4, 2019, 713-743. L'auteur cite *Le goût de l'archive* de Arlette Farge et *Fiction in the Archives* de Nathalie Zemon Davis comme textes fondateurs, mais pour d'autres auteurs, plutôt anglo-saxons, ce privilège revient à *Histoire et mémoire* de Jacques Le Goff et *The Creation of Feminist Consciousness* de Gerda Lerner. Quoi qu'il en soit, c'est au tournant des années 80 et 90 que ces réflexions apparaissent. COOK Terry, « What is Past is Prologue : A History of Archival Ideas Since 1898, and the Future Paradigm Shift », *op. cit.*

⁴⁴ DEVRIESE Didier, « Entrelacs autour de Foucault. L'archivistique contemporaine est-elle postmoderne ? », *La Gazette des archives*, 233, 2014, p. 19-30.

⁴⁵ Il s'agit d'un surnom, l'ouvrage étant initialement publié sous le titre MULLER Samuel, FEITH Johan Adriaan, FRUIN Robert, *Handleiding voor het ordenen en beschrijven van archieven*, Groningen, Van Der Kamp, 1898.

⁴⁶ JENKINSON Hilary, *A Manual of Archive Administration Including the Problems of War Archives and Archive making*, Oxford, The Clarendon Press, 1922.

⁴⁷ COOK Terry, « What is Past is Prologue : A History of Archival Ideas Since 1898, and the Future Paradigm Shift », *op. cit.*, p. 23.

⁴⁸ *Ibid.*, p. 20-30.

⁴⁹ OGILVIE Denise, « Paradoxe de « l'archive » », *Société & Représentations*, 43, 2017/1, p. 121-134.

⁵⁰ MONTANER Frutos Alberto, « Archive(s) emmurée(s), ou de la textualité de l'*aljamiado* », PÉQUIGNOT Stéphane, POTIN Yann (éd.), *Les conflits d'archives. France, Espagne, Méditerranée*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2022, p. 105-116.

Si Foucault correspond à une première injonction à questionner le rapport qu'entretiennent les archives au pouvoir, le sujet est remis au premier plan par Jacques Derrida en 1995 dans son livre *Mal d'archive*. Dans celui-ci, il revient sur le rapport de l'archive au pouvoir, visible jusque dans son étymologie. Archive vient du grec *Arkhé*, qui a la double signification de commencement et commandement. L'archive est donc un espace où commence la mémoire et où s'exerce le pouvoir. L'archive comme lieu est la demeure des *archontes*, ceux qui commandent. Pour Derrida, cela renvoie encore aujourd'hui au pouvoir qui est entre les mains de ceux qui produisent, éliminent, conservent ou interprètent les archives⁵¹.

Si ces deux philosophes font office aujourd'hui d'autorité pour asseoir le lien entre archives et pouvoir, et donc interroger l'idéal de neutralité des archivistes, ils ne constituent pas la genèse de cette réflexion. Dans le monde anglo-saxon, un texte beaucoup plus politique que philosophique est considéré comme point de départ de cette remise en question interne à la profession. En 1970, l'historien et politologue Howard Zinn présente une communication à la conférence annuelle de la *Society of American Archivists* (SAA). Dans ce texte, intitulé dans sa première version *The Activist Archivist*, il dénonce la prétendue neutralité professionnelle qui est pour lui uniquement une défense de l'ordre social existant. Pour Zinn, engagé dans la question des droits civiques et également impliqué en faveur du retrait des troupes américaines du Vietnam, la neutralité dont se drapent les archivistes est une hypocrisie. Il appelle alors les archivistes à assumer leur implication dans les rapports de pouvoir et donc à mettre au point une archivistique engagée, comme moyen d'humaniser un métier « inévitablement politique »⁵². Si cet appel reçoit sur le moment un accueil mitigé, il touche de jeunes archivistes qui fondent un groupe de réflexion à ce sujet au sein de la SAA⁵³. Son appel est donc entendu, mais demeure longtemps marginal au sein de la profession. La proposition de Zinn fait l'objet de critiques ouvertement conservatrices, qui craignent qu'une telle posture entraîne un affaiblissement des principes archivistiques⁵⁴. Ces critiques s'expriment encore en 2020, et des

⁵¹ DERRIDA Jacques, *Mal d'archive. Une impression freudienne*, 1995, p. 11-13. SCHENK Dietmar, « Pouvoir de l'archive et vérité historique », *Écrire l'histoire*, 13-14, 2014, p. 35-53.

⁵² L'essence de la critique de Zinn se retrouve dans ce paragraphe de son texte : « The archivist, even more than the historian and the political scientist, tends to be scrupulous about his neutrality, and to see his job as a technical job, free from the nasty world of political interest: a job of collecting, sorting, preserving, making available, the records of society. But I will stick by what I have said about other scholars, and argue that the archivist, in subtle ways, tends to perpetuate the political and economic status quo simply by going about his ordinary business. His supposed neutrality is, in other words, a fake. If so, the rebellion of the archivist against his normal role is not, as so many scholars fear, the politicizing of a neutral craft, but the humanizing of an inevitably political craft. ». ZINN Howard, « Secrecy, Archives and the Public Interest », *The Midwestern Archivist. Archival Issues*, 2 (2), 1977, p. 20.

⁵³ VUKLIŠ Vladan et GILLILAND Anne J., « Archival Activism : Emerging Forms, Local Applications », FILEJ Bojana (éd.), *Simpozij Arhivi v službi človeka - človek v službi arhivov*, Maribor, Alma Mater Europea – ECM, 2016, p. 14-25.

⁵⁴ STIVERSON Gregory, « The Activist Archivist : A Conservative View », *Georgia Archives*, 5 (1), 1977, p. 4-14.

archivistes rejettent frontalement la proposition de Zinn, ainsi que les propositions ultérieures appelant à une plus grande inclusivité des archives⁵⁵.

Depuis les années 2000, la question connaît un regain d'intérêt, notamment autour des travaux de Verne Harris sur les archives de l'Afrique du Sud postapartheid. Montrant à nouveau la participation inévitable des archivistes aux rapports de pouvoir, mais aussi à leur remise en question, il appelle à une nouvelle approche archivistique basée sur un principe de justice⁵⁶. Jimerson cherche à donner à cette proposition une portée fédératrice défendant la justice sociale comme un idéal qui devrait être commun à l'intégralité de la profession. Il défend l'idée que cela ne signifie pas pour autant abandonner des exigences de rigueur, de transparence et d'honnêteté, et que le professionnalisme des archivistes doit rester fondé sur un idéal d'objectivité⁵⁷. À leur suite, des archivistes comme Wendy Duff et David Wallace essaient de construire un cadrage théorique rigoureux autour de la notion de *social justice*, et des analyses concrètes de l'impact que peuvent avoir les archives sur ces questions⁵⁸.

Ces évolutions amènent progressivement à une reconnaissance de l'archivistique militante comme une facette de la profession, comme en témoigne le numéro consacré à ce sujet par le magazine *Flash* de l'ICA⁵⁹. Pour autant, l'idée de faire de la justice sociale le principe directeur de la profession est encore loin de faire l'unanimité. Mark Greene, sans renier l'importance d'une archivistique engagée, refuse que cette approche soit généralisée à l'entièreté de la discipline. Partant de son expérience, il avance que l'engagement ferme aussi la porte à une série d'acquisitions, là où les archivistes « neutres » peuvent récupérer des archives venant d'un éventail plus large de producteurs et productrices. Il craint ainsi qu'une

⁵⁵ BOLES Frank J., « To Everything There Is a Season », *The American Archivist*, 82 (2), 2019, p. 598-617. Cet article a également eu un écho en France, via la traduction de l'article. GIRARD Thibaut, « Frank J. Boles 'Il y a un temps pour tout' », *Archivalise(s). Archivistique et diplomatique des données et des documents*, 2020, en ligne <https://archivalises.hypotheses.org/452> (consulté le 11/08/2026).

⁵⁶ Harris a écrit de nombreux articles sur le sujet depuis la fin des années 90 en se basant sur le texte de Derrida. Voir notamment HARRIS Verne, « Redefining Archives in South Africa : Public Archives and Society in Transition, 1990-1996 », *Archivaria*, 42, 1996, p. 6-27 et HARRIS Verne, « Claiming Less, Delivering More: A Critique of Postivist Formulations on Archives in South Africa », *Archivaria*, 44, 1997, p. 132-141.

⁵⁷ JIMERSON Randall, « Archives for All : Professional Responsibility and Social Justice », *American Archivist*, 70 (2), 2007, p. 252-281.

⁵⁸ DUFF Wendy et al., « Social justice impact of archives : A preliminary investigation », *Archival Science*, vol. 13(4), 2013, p. 317-348. WALLACE David A. et SAUCIER Renée, « Introduction », WALLACE David A. et al., *Archives, Recordkeeping and Social Justice*, New York, Routledge, 2020, p. 3-21. Pour une synthèse de la question, voir WALLACE David A., « Archives and Social Justice », MACNEIL Heather et EASTWOOD Terry (éd.), *Currents of Archival Thinking*, 2^e éd., Santa Barbara, Libraries unlimited, 2017, p. 271-297.

⁵⁹ Dans celui-ci, les auteurs estiment que le caractère controversé de la figure de *l'activist archivist* appartient désormais au passé. CARVALHÊDO Shirley et al., « Editorial. The Archivist-Activist », *Flash*, n°45, 2025, p. 4-5.

généralisation du principe de justice sociale ne crée de nouveaux angles morts, par exemple en négligeant l'archivage de mouvements conservateurs⁶⁰.

Si l'*activist archivism* et la critique postmoderne ne partagent pas la même nature, l'un étant plus programmatique et l'autre plus philosophique, les deux viennent ensemble ébranler le paradigme positiviste en archivistique. Dans leur article phare sur les liens entre pouvoir et archives, Schwartz et Cook reviennent sur ces considérations. Bien qu'ils déplorent un certain retard des archivistes dans les réflexions critiques autour de l'objectivité, ils montrent que cette question est devenue inévitable depuis les années 90. Ils résument alors l'importance de la prise en compte de ces enjeux de la manière suivante :

*« Lorsque le pouvoir est nié, sous-estimé ou n'est pas remis en question, il est au mieux trompeur et au pire dangereux. Un pouvoir reconnu devient un pouvoir qui peut être remis en question, appelé à rendre des comptes, ouvert à un dialogue transparent et à une meilleure compréhension. »*⁶¹

Dans cet appel à reconnaître les rapports de pouvoir qui traversent les archives, Schwartz et Cook mobilisent un vocabulaire qui rappelle directement celui de la critique du *gaze from nowhere* de Donna Haraway. Comme elle, ils considèrent que l'enjeu n'est pas de nier l'existence du pouvoir ou de prétendre s'en abstraire, mais de le rendre visible afin qu'il puisse être interrogé, discuté et soumis à la critique. Ce rapprochement n'est pas seulement rétrospectif, puisqu'ils citent Haraway comme référence majeure de la critique des sciences.

b) Des réponses à la critique : des pratiques archivistiques en rupture avec l'idéal de neutralité

Les réflexions de Foucault, Derrida ou encore Zinn ont profondément renouvelé la manière de penser les rapports entre archives et pouvoir. Elles n'ont cependant pas uniquement nourri un débat théorique. Les archivistes n'ont d'ailleurs pas attendu l'arrivée d'une théorie critique des rapports entre archives et pouvoir pour mettre en place une série de pratiques qui rompent avec une neutralité absolue. Si toutes celles-ci ne se placent pas sous une bannière militante, pour suivre la terminologie de Zinn, les archivistes, les historiens et les

⁶⁰ GREENE Mark, « A Critique of Social Justice as an Archival Imperative: What Is It We're Doing That's All That Important », *American Archivist*, 72 (1), 2013, 15-41.

⁶¹ Texte original « When power is denied, overlooked or unchallenged, it is misleading at best and dangerous at worst. Power recognized becomes power that can be questioned, made accountable, and opened to transparent dialogue and enriched understanding », SCHWARTZ Joan M. et COOK Terry, « Archives, records and power : the making of modern memory », *Archival Science*, 2, 2002, p. 1-19.

anthropologues ont très tôt constaté les oublis et les effacements produits dans les archives. Dès le début du XXe siècle, avec une intensification dans la seconde moitié du siècle suite au succès de *l'history from below* de Thompson, des initiatives ancrées dans l'étude des « cultures populaires » ont cherché à réunir des archives émanant de groupes subalternes : paysans, ouvriers, prisonniers, etc.⁶².

Sur cette base, deux grandes réponses vont se dessiner dans les pratiques archivistiques afin de contrer les oublis provoqués par les rapports de pouvoir impensés⁶³. La première réponse se structure à partir des années 70 avec ce qui est maintenant connu sous le nom de *community archives*. D'abord pensées comme des espaces de mémoire des minorités raciales aux États-Unis et au Canada, elles vont s'étendre dans les années 70 aux minorités sexuelles, jusqu'à maintenant suivre une acceptation très large d'archives centrées sur divers groupes sociaux⁶⁴.

À la différence des archives des cultures populaires présentées ci-dessus comme précurseurs de ce mouvement, les archives communautaires ne sont pas systématiquement à l'initiative d'historiens ou d'archivistes. Elles résultent généralement d'une prise en main de leurs archives par les communautés en question. Cette manière de faire implique évidemment un certain renouvellement des pratiques, avec par exemple des approches plus participatives⁶⁵. Pour ces raisons, et parce qu'elles se font souvent le réceptacle des archives des mouvements sociaux, les archives communautaires sont parfois vues comme l'une des réponses à la demande de créer une archivistique militante. Ces archives consacrent généralement la rupture avec la neutralité professionnelle, pour revendiquer leur engagement au service d'une communauté. Dès lors, par la revendication de leur caractère partiel et situé, elles sont aussi souvent vues comme une alternative postmoderne permettant de répondre à la critique du paradigme positiviste. Dans son article *We are what we collect, we collect what we are*, Elisabeth Kaplan montre que les archives communautaires ne se limitent pas à préserver la mémoire de groupes

⁶² CASTILLO GÓMEZ Antonio, « Voix subalternes. Archives et mémoire écrite des classes populaires », PÉQUIGNOT Stéphane et POTIN Yann (éd.), *op. cit.*, p. 117-135.

⁶³ Elles ne sont cependant pas les seules. On peut par exemple citer la création d'archives par les archivistes eux-mêmes, notamment par un recours aux archives orales. Tout comme les pratiques présentées par la suite, cette question a également fait l'objet de critiques qui lui opposent l'idéal de neutralité dont doivent faire preuve les archivistes. Voir FILLIEUX Véronique, FRANÇOIS Aurore et HIRAUX Françoise « Que nous disent les fabriques alternatives d'archives ? », FILLIEUX Véronique, FRANÇOIS Aurore et HIRAUX Françoise (éd.), *Archiver le temps présent. Les fabriques alternatives d'archives*, Louvain-la-Neuve, Presses Universitaires de Louvain, 2020, p. 9-22.

⁶⁴ Cette acceptation très large pose d'ailleurs des problèmes de définition, lesquels sont accentués par le fait que le terme même est construit sur des notions sujet à débat : qu'est-ce qu'une communauté ? qu'est-ce qu'une archive ? Pour un état de la question, voir SHEFFIELD Rebecka, « Community Archives », MACNEIL Heather et EASTWOOD Terry (éd.), *op. cit.*, p. 351-376.

⁶⁵ GRAILLES Bénédicte, « Comment définir les archives de communauté en France ? D'une grille d'analyse et de son application au cas des archives du féminisme », PÉQUIGNOT Stéphane et POTIN Yann (éd.), *op. cit.*, p. 137-154.

minoritaires, elles participent activement à la construction des identités qu'elles prétendent documenter. En partant du cas de l'*American Jewish Historical Society*, elle montre que ses fondateurs n'avaient pas face à eux une identité juive américaine unie, mais bien une pluralité de manières d'habiter cette appartenance. C'est en partie par leurs pratiques de collecte et de valorisation qu'ils ont contribué à construire l'identité juive américaine, laquelle est ensuite venue légitimer les collectes futures. Les archives participent ainsi à un processus circulaire dans lequel elles construisent les catégories qu'elles donnent ensuite à voir comme des réalités historiques. Sans pour autant remettre en question leur existence, Kaplan alerte sur le fait que, en voulant rétablir la voix de groupes marginaux, les archives communautaires peuvent, malgré elles, participer à une réification et une essentialisation de ces groupes.

Si le projet des archives communautaires est toujours aujourd'hui un moyen de proposer de nouvelles manières de faire, plus en phase avec la demande d'une archivistique engagée, il est donc également critiqué. De l'aveu même de leurs principaux acteurs, les archives communautaires se sont souvent avérées trop précaires, devant se tourner à un certain point vers des centres plus « traditionnels » pour assurer leur pérennité. Outre cet aspect technique, Harrison Apple, prenant une position volontairement pessimiste, défend l'idée que les archives communautaires n'ont pas été l'outil émancipateur désiré, mais des espaces où la soif d'acquisition des archivistes et les processus d'évaluation ont pu reproduire des logiques dominatrices au sein même des communautés⁶⁶.

Les archives communautaires répondent ainsi à la critique de la neutralité en donnant une place active aux groupes longtemps exclus des politiques de collecte. Elles ne sont toutefois pas exemptes de difficultés. Comme le montrent Kaplan ou Apple, elles soulèvent à leur tour des questions relatives à la construction des identités, à la représentativité des communautés et aux rapports de pouvoir internes à celles-ci. La remise en cause de la neutralité ne suffit donc pas, à elle seule, à résoudre les enjeux soulevés par la production des archives.

Face aux déceptions qui ont pu être exprimées envers les archives communautaires, existe-t-il d'autres projets possibles ? Une seconde réponse existe, et s'est également constituée dans la seconde moitié du XXe siècle, grâce notamment à l'archiviste allemand Hans Booms. Celui-ci proposait de rompre avec l'idée que les archives publiques étaient un reflet de l'action de l'État, pour proposer qu'elles offrent plutôt un reflet de la société. Sur cette base, des archivistes développent une méthodologie axée sur un processus de macroévaluation comme moyen de mettre en place des stratégies d'acquisition nouvelles, permettant de refléter la société

⁶⁶ APPLE Harrison, « I Can't Wait for You to Die : A Community Archives Critique », *Archivaria*, 92, 2021, 110-137.

dans sa diversité. Cette nouvelle perspective, surnommée « Total Archives », a notamment été mise en place dans les années 70 au Canada⁶⁷. Cette conception selon laquelle les archives ont la responsabilité de conserver un patrimoine documentaire divers (s'ouvrant donc aux archives non institutionnelles) vise à faire de l'archiviste une personne au service de la société et de sa mémoire, plutôt qu'un simple « serviteur » du pouvoir⁶⁸. Pour autant, cette stratégie a aussi des failles, encore une fois reconnues par ses propres architectes. Ainsi, les choix posés lors des acquisitions ne se font que sur la base de l'évaluation subjective d'archivistes qui tentent d'évaluer la « fonction sociale » de chaque archive, souvent en fonction des tendances historiographiques ou sociétales⁶⁹. Dès lors, malgré les tentatives de construire une base méthodologique solide pour réaliser ces choix, ceux-ci restent éternellement sujets à débats et contradictions⁷⁰.

Les archives totales ou les archives communautaires tentent de répondre à la demande d'archives plus inclusives et critiques des rapports de pouvoir. Ces deux approches proposent ainsi deux réponses différentes à une même critique de la neutralité. Les premières cherchent à multiplier les points de vue en confiant aux communautés la construction de leur mémoire ; les secondes ambitionnent d'intégrer cette pluralité au sein d'institutions généralistes. Malgré leurs différences, elles se heurtent cependant à une difficulté commune : les critères selon lesquels une identité ou une société sont représentées demeurent toujours le produit de choix situés.

c) D'une remise en question de la neutralité à la construction d'une nouvelle objectivité ?

Depuis les critiques postmodernes, les archivistes ont largement intégré l'idée que leur profession n'était pas neutre et continuent d'approfondir les liens qu'entretiennent les archives au pouvoir. En ce sens, leurs réflexions rejoignent celles de Donna Haraway : il n'est plus possible de nier ces enjeux au sein de la discipline, car cela reviendrait à produire un savoir faux, voire dangereux. Par ailleurs, au sein des pratiques archivistiques, de nombreuses initiatives viennent répondre à la critique et rompre avec un idéal de neutralité absolue, que ce

⁶⁷ Sur l'histoire du projet canadien ainsi que les débats qui l'ont entouré, voir surtout MILLAR Laura, « Discharging our Debt : The Evolution of the Total Archives Concept in English Canada », *Archivaria*, 46, 1998, p. 103-146 et COOK Terry, « The Tyranny of the Medium : Comment on 'Total Archives' », *Archivaria*, 9, 1980, p. 141-149.

⁶⁸ COOK Terry, « What is Past is Prologue : A History of Archival Ideas Since 1898, and the Future Paradigm Shift », *op. cit.*, p. 33-34.

⁶⁹ Sur ces critiques et la méthodologie proposée afin de limiter ces tendances, voir SAMUELS Helen, *Varsity Letters : Documenting Modern Colleges and Universities*, Chicago, Society of American Archivists, 1992.

⁷⁰ COOK Terry, « What is Past is Prologue : A History of Archival Ideas Since 1898, and the Future Paradigm Shift », *op. cit.*, p. 33-34.

soit par la constitution d'archives communautaires ou la prise en compte des groupes marginaux au sein d'archives généralistes.

Pour autant, si l'archivistique militante est désormais reconnue comme une facette de la profession, elle ne remplace pas une archivistique plus classique, qui reste attachée à l'ambition initiale de neutralité. Ainsi, le premier code d'éthique de la profession édicté par l'*International Council on Archives* lors de l'assemblée générale de 1996 à Beijing décrète que « l'objectivité et l'impartialité sont la mesure du professionnalisme » des archivistes⁷¹. Ces notions ne sont pas définies ou débattues pour intégrer les critiques adressées à l'archivistique positiviste. Comme souligné par Vukliš et Gilliland, les mêmes considérations peuvent être apportées à des documents ultérieurs de l'ICA, montrant que les archivistes restent attachés à ces préceptes qui fondent leur identité professionnelle⁷². Ainsi, si l'appel de Zinn a en partie été entendu, il ne s'est pas accompagné de la formulation d'une nouvelle théorie de l'objectivité susceptible de remplacer le paradigme positiviste.

Nous avons observé deux propositions qui visent à faire de l'archivistique une discipline plus réflexive. Néanmoins, entre les archives totales et les archives communautaires, aucune des deux ne parvient à constituer un nouveau paradigme consensuel, contraignant l'archivistique à rester dans une dialectique irrésolue.

Nous avons pu relever les critiques adressées à certaines pratiques comme la tendance des *community archives* à essentialiser et réifier des identités subalternes. Cette critique fait écho à celle que posait Donna Haraway sur le *standpoint feminism*. Pour elle, l'identité est un concept fondamentalement mouvant et fragmenté, ne pouvant donc pas offrir une base solide à une nouvelle épistémologie. Faisant la même critique, Schwartz et Cook proposent une nouvelle mission qui guiderait le métier d'archiviste. Plutôt qu'une pratique qui privilégie par défaut les puissants ou qui se concentre exclusivement sur les oubliés, ils appellent les archivistes à chercher systématiquement à rendre compte de la multiplicité des voix⁷³. Une telle ambition peut toutefois être interrogée à la lumière des savoirs situés : prétendre capter l'ensemble des voix depuis notre perspective que l'on reconnaît comme située et partielle n'est-elle pas une nouvelle forme de *god trick* ? Schwartz et Cook reconnaissent eux-mêmes que cette proposition ne pourra jamais être parfaite, mais ils arguent qu'elle empêche une paralysie de la profession face à ce dilemme.

⁷¹ INTERNATIONAL COUNCIL ON ARCHIVES, *Code of Ethics*, 1996, p. 1.

⁷² VUKLIŠ Vladan et GILLILAND Anne J., *op. cit.*, p. 14-25.

⁷³ Cette proposition qui fait écho au projet d'archive totale doit être lue au regard des positions de Schwartz et Cook, lesquels sont deux promoteurs du modèle d'archives totales au Canada. SCHWARTZ Joan M. et COOK Terry, *op. cit.*, p. 18.

En conclusion, cette situation place aujourd'hui l'archivistique dans une forme d'entre-deux. D'un côté, le paradigme positiviste et l'idéal d'une neutralité absolue ont été remis en question, de l'autre, aucune conception de l'objectivité ne semble s'être véritablement imposée pour leur succéder. Nous posons ici l'hypothèse que cette absence de proposition épistémologique capable de remplacer le paradigme antérieur entretient une tension au sein de la profession. Les savoirs situés de Donna Haraway offrent, selon nous, une piste pour penser cette transition. Le dernier chapitre examine cette hypothèse à partir du cas du centre AVG-Carhif, afin d'interroger la manière dont les archivistes de ce centre d'archives interprètent et répondent concrètement à cette tension.

4) Les savoirs situés pour penser le positionnement des archivistes ?

Le cas d'AVG-Carhif

Le choix de prendre l'AVG-Carhif comme étude de cas participe lui-même d'une démarche située, qu'il convient d'explicitier. Ce mémoire s'inscrit dans le prolongement d'un stage d'archivistique réalisé au sein de ce centre entre octobre et décembre 2025. C'est au cours de cette expérience que sont apparus les principaux questionnements qui traversent cette recherche. Il semblait dès lors pertinent de revenir au terrain qui leur a donné naissance afin d'interroger les notions de neutralité, d'objectivité et d'engagement archivistiques, ainsi que les éclairages que peut apporter à ces débats le concept de savoirs situés.

Cependant, ce choix ne repose pas uniquement sur des considérations personnelles. L'AVG-Carhif constitue un terrain particulièrement pertinent au regard de la problématique étudiée. Centre d'archives privées reconnu et subsidié par la Fédération Wallonie-Bruxelles, il occupe une place importante dans le paysage archivistique belge. Son ancrage singulier, à cheval entre les mondes associatifs, archivistiques et académiques, offre des perspectives particulièrement intéressantes. Enfin, son positionnement féministe en fait un espace privilégié pour interroger la manière dont l'épistémologie féministe de Haraway peut éclairer des pratiques archivistiques. L'objectif poursuivi n'est pas comparatif. Il n'est pas question de faire ici d'AVG-Carhif un modèle représentatif d'autres centres soumis aux mêmes questions. Il s'agit avant tout d'un terrain pertinent pour faire émerger concrètement les sujets abordés précédemment, et confronter les hypothèses avancées.

Cette dernière partie s'appuie en partie sur les observations réalisées durant ce stage, les discussions eues avec les archivistes, ainsi que sur deux entretiens semi-directifs de 45 minutes, réalisés en présentiel durant l'été 2026 avec les archivistes Amandine Perzyna et Els Flour. Sur

base de ce matériel, nous tenterons d'explorer comment les questions de positionnements et les idéaux d'objectivité et de neutralité s'expriment concrètement dans leurs pratiques. Ainsi, nous observerons la manière dont les savoirs situés et les débats archivistiques permettent de penser le positionnement d'AVG-Carhif et de ses archivistes autour de deux thèmes principaux. Tout d'abord, nous nous questionnerons sur l'identité de ce centre, de sa position dans l'écosystème archivistique (et associatif) belge, et des implications que cela peut avoir dans leurs rapports aux productrices et producteurs. Continuant sur les pratiques d'acquisition et de création d'inventaires, nous mobiliserons les savoirs situés comme grille d'analyse afin d'interroger la manière dont les archivistes de AVG-Carhif pensent leur propre positionnement et l'articulent, dans leur pratique quotidienne, avec l'idéal de neutralité.

a) Un centre d'archives communautaire ? Réflexivité et positionnement institutionnel d'AVG-Carhif

Afin d'observer comment AVG-Carhif est situé en tant qu'institution, il est nécessaire de revenir aux origines de sa fondation, puisque ce contexte détermine une partie de son positionnement, et le distingue en ce sens d'autres centres d'archives des femmes/du féminisme. Si une première initiative avait été lancée au début du XXe siècle au Mundanéum, la Belgique ne connaissait pas de centre d'archives dédié aux femmes avant la fondation d'AVG-Carhif en 1995. Cette fondation est précédée d'un chantier académique mené par l'Université Libre de Bruxelles et la Katholieke Universiteit Leuven, soutenus par la ministre de l'Emploi et du Travail en charge de l'Égalité des chances, Miet Smet. Ce chantier vise alors à combler l'absence de sources permettant de faire l'histoire des femmes, absence relevée par des historiennes comme Éliane Gubin⁷⁴. Deux répertoires de sources sont publiés à l'issue de ce travail⁷⁵, ainsi qu'un rapport, qui fait état de la fragilité des sources d'histoire des femmes qui, faute de lieu d'archivage, sont vouées à disparaître. Face à ce constat, Miet Smet décide de soutenir la constitution d'un centre, AVG-Carhif, qui est hébergé dans la nouvelle maison Amazone, lieu également soutenu par Miet Smet pour accueillir des associations féministes⁷⁶.

⁷⁴ JACQUES Catherine et MARISSAL Claudine, « Quand les archives viennent en appui au féminisme. Le Centre d'archives et de recherche pour l'histoire des femmes en Belgique », BIARD Christine et al. (éd.), *Les féministes et leurs archives*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2023, p. 133-140

⁷⁵ FLOUR Els et JACQUES Catherine, *Sources pour l'histoire du féminisme en Belgique. Répertoire d'archives (1830-1993)*, Bruxelles, Inbel, 1994. FLOUR Els et al., *Répertoire de la presse féministe et féminine en Belgique, 1830-1994*, 2 vol., Bruxelles, Inbel, 1995.

⁷⁶ JACQUES Catherine et MARISSAL Claudine, *op. cit.*, p. 133-140. Interview de Els Flour, réalisée par Mathis Gatelier, 5 août 2026.

Cette origine a placé dès sa fondation AVG-Carhif à la confluence de trois mondes : institutionnel, associatif et académique. Cette perspective, ainsi que le fait que les premières archivistes sont des historiennes formées en archivistique, distingue AVG-Carhif d'initiatives similaires lancées et entretenues d'abord par des groupes militants. Ces caractéristiques posent la question de l'identité d'AVG-Carhif, et notamment de son statut, ou non, d'archives communautaires. Cette pluralité d'ancrages rend difficile toute catégorisation simple du centre. Si l'on suit la typologie proposée par Bénédicte Grailles, AVG-Carhif se situe entre le centre non communautaire impliqué, c'est-à-dire une institution, souvent publique, qui travaille avec les communautés, et le centre communautaire ouvert, c'est-à-dire une structure associative avec une action d'archivage centrée sur une communauté identifiée⁷⁷. Il faut aussi considérer la place spécifique d'AVG-Carhif dans l'écosystème archivistique belge et le lien avec l'évolution des mouvements militants. En effet, les archives des associations féminines étaient jusqu'alors gérées par les centres d'archives attachés aux piliers ou partis autour desquelles elles s'organisaient. Le développement et la généralisation de nouvelles formes apolitiques de militantisme (sans pour autant être apolitiques) dans le dernier tiers du XXe siècle⁷⁸ permet de pointer du doigt le vide alors laissé par les centres d'archives en place. C'est dans ce vide que s'est développé AVG-Carhif, expliquant pourquoi le centre se concentre sur des associations féminines qui ne se rattachent pas directement à des partis politiques ou des piliers idéologiques⁷⁹.

Cette position a donc dicté la constitution des collections d'AVG-Carhif, et est de la même manière responsable des trous dans ces mêmes collections. Les archivistes sont tout à fait conscientes du caractère situé de leur institution et des implications :

*Notre positionnement a aussi créé des trous dans nos collections, d'une certaine manière. Et aussi, qu'est-ce qu'on fait en théorie avec les voix qui sont minoritaires dans le féminisme ou qui sont peut-être même en opposition au parcours féministe, mais qui sont en lien avec ce débat féministe*⁸⁰

⁷⁷ Si on considère les catégories proposées dans leur sens strict, AVG-Carhif rentre dans la case centre communautaire ouvert. Néanmoins, il partage des caractéristiques avec le centre non communautaire impliqué et son score (méthode de classement proposée par Bénédicte Grailles) est à la limite des deux. On peut d'ailleurs noter qu'il s'agit d'une situation similaire à celle du Centre d'archives féministes (CAF), qui est aussi fondé par une initiative académique. GRAILLES Bénédicte, « Comment définir les archives de communauté en France ? D'une grille d'analyse et de son application au cas des archives du féminisme », *op. cit.*, p. 137-154.

⁷⁸ CREVE Piet, « Conserver la mémoire des mouvements sociaux contemporains en Flandres », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, 79, 2005, p. 105-108.

⁷⁹ Interview de Els Flour, réalisée par Mathis Gatelier, 5 août 2026. Interview d'Amandine Perzyna, réalisée par Mathis Gatelier, 5 août 2026.

⁸⁰ Interview de Els Flour, réalisée par Mathis Gatelier, 5 août 2026.

*Je sais bien qu'on avait beaucoup de trous sur les femmes issues de l'immigration. C'est un panel qu'on aimerait bien compléter et s'y intéresser*⁸¹

Ces vides des collections sur les communautés LGBT (et particulièrement lesbiennes radicales) et issues de l'immigration étaient également relevés par Catherine Jacques et Claudine Marissal⁸². Les questionnements sur l'intégration de mouvances féministes minoritaires (ou devenues minoritaires) aux collections semblent rejoindre les critiques d'Haraway sur le concept d'identité et de Kaplan sur les *community archives*. AVG-Carhif vise à archiver l'histoire des femmes et du féminisme, pour autant il n'existe pas de « nous » féministe, pas d'ensemble homogène préexistant. Dès lors, les archivistes sont prises entre une mission de collecte qui se veut la plus représentative de différents courants, et la reconnaissance de leur caractère partiel et situé qui complique cette mission. Mais cette situation n'est pas paradoxale ou antinomique. C'est justement par la reconnaissance de leur caractère situé que les archivistes d'AVG-Carhif peuvent prendre conscience des manquements de leurs collections et des liens à dresser pour y répondre. Els Flour témoigne de la difficulté perpétuelle d'établir la confiance avec des groupes minoritaires ou « perdants » au sein du féminisme, mais elle relaie aussi des victoires en ce sens, comme l'intégration du fonds d'une association de femmes au foyer⁸³.

Par ailleurs, AVG-Carhif met en place des dispositifs afin de s'ouvrir à la diversité des courants qu'il cherche à archiver. Par exemple, le centre est en train de changer de nom et de logo. En effet, pour elles, le Centre d'Histoire des Femmes était un nom logique dans le contexte du féminisme des années 90, mais ne convient plus au vocabulaire actuel des groupes féministes ni aux ambitions du centre.

*Ce mot femme devient quand même qu'on semble être limité à femme est un peu compliqué à deux niveaux. D'un côté pour pas mal de collectifs féministes actuels où souvent il y a un lien par exemple avec le mouvement queer LGBTQ où ce mot femme est assez réducteur. C'est un aspect. Et un deuxième aspect, c'est que dans nos projets de valorisation, nous parlons non seulement des femmes, mais aussi, on parle de féminité, la construction de la féminité, la masculinité, le genre.*⁸⁴

On observe dans cette citation que « femme » n'est plus une catégorie stable, du moins pas suffisamment pour construire une politique d'acquisition. On remarque que la perspective

⁸¹ Interview d'Amandine Perzyna, réalisée par Mathis Gatelier, 5 août 2026.

⁸² JACQUES Catherine et MARISSAL Claudine, *op. cit.*, p. 133-140.

⁸³ Interview de Els Flour, réalisée par Mathis Gatelier, 5 août 2026.

⁸⁴ *Ibid.*

située d'AVG-Carhif est reconnue par ses membres, et est considérée dans sa perspective chronologique. Ce qui ressort de ces observations n'est pas tant la volonté d'effacer la position du centre que l'effort constant pour rendre ce point de vue explicite, le discuter et le réajuster. Les archivistes ne présentent pas le positionnement du Carhif comme un état fixe, mais comme un objet de réflexion permanent, susceptible d'être remis en question au gré des évolutions du mouvement féministe, des pratiques professionnelles et des productrices et producteurs d'archives eux-mêmes. En cela, leurs discours rappellent l'exigence d'*accountability* formulée par Donna Haraway. Dans cette responsabilité reconnue par les archivistes, on retrouve aussi la volonté de ne pas instaurer un rapport de pouvoir ou de profit (qui s'apparenterait à une forme d'extractivisme documentaire) avec les productrices et producteurs, mais bien de travailler sur des bases d'aide mutuelle⁸⁵. À cet égard, les savoirs situés permettent de mieux comprendre la portée de cette réflexivité. Ils invitent en effet à ne pas considérer la relation entre le sujet connaissant et son objet d'étude comme un élément extérieur à la production des connaissances, mais comme une dimension constitutive de celle-ci. Les pratiques observées au sein de l'AVG-Carhif montrent ainsi que cette relation devient elle-même un objet de réflexion et d'ajustement permanent.

b) « J'espère être neutre » : enjeux individuels entre idéal de neutralité, positionnement et mécanismes régulateurs

Le positionnement du centre est largement réfléchi. Cette réflexivité permet une responsabilité vis-à-vis des manquements induits par le positionnement ainsi qu'une approche transparente des relations à adopter avec les producteurs et productrices. Pour autant, on peut se demander si cette réflexivité se retrouve de manière similaire dans les pratiques individuelles des archivistes.

Il ressort des entretiens que la neutralité, qui n'est d'ailleurs pas distinguée de l'objectivité lors de ces discussions, reste une approche archivistique largement valorisée. Amandine Perzyna et Els Flour reconnaissent que cela fait partie de leur formation et font part d'une certaine prudence avec des approches qui se revendiqueraient non-neutres. Elles pointent d'ailleurs des problèmes que susciterait une rupture assumée de la neutralité, comme le fait de ne pas traiter l'ensemble des productrices et producteurs de manière équivalente et donc

⁸⁵ *Ibid.*

d'accentuer ou de créer de nouveaux vides dans les collections⁸⁶, ou encore le fait de calquer des grilles de pensées contemporaines sur des documents ou des fonds⁸⁷.

Cependant, elles reconnaissent également volontiers le caractère partiel et situé de leur pratique. Lors des entretiens, les difficultés relevées à ce niveau proviennent essentiellement de deux missions spécifiques : l'acquisition et la création d'inventaires. Que ce soit la création de liens avec de nouveaux producteurs et productrices de sources ou la description d'un fonds qui fait état de la vie d'une militante, ces situations créent des moments de tension avec l'idéal de neutralité puisqu'il apparaît aux archivistes que leur vécu et leur point de vue peuvent influencer leur travail⁸⁸. Face à cette tension, les archivistes ne cherchent pas à supprimer leur positionnement, mais mettent en place des stratégies professionnelles visant à en limiter les effets.

Du point de vue de l'acquisition, une solution est la mise en place d'une politique de prospection sur le temps long évaluant les manquements dans les collections. Celle-ci se base sur un paradigme fonctionnaliste (qu'est-ce qui est utile aux lecteurs, aux chercheurs, et qui répond à des sujets de société ?)⁸⁹ qui rappelle la macroévaluation proposée par Terry Cook dans le projet canadien des archives totales. Cette politique générale permet de baser d'éventuels choix concernant les producteurs et productrices sur une discussion collective au sein du centre.

Els Flour relève également que le caractère situé de sa pratique devient une ressource dans le cadre de l'acquisition. En effet, son propre engagement féministe, qu'elle distingue de sa casquette d'archiviste, lui a permis de se constituer un réseau au sein d'associations qu'elle cherche à archiver⁹⁰. Dans ces situations, les liens interpersonnels permettent de diminuer la méfiance dont certains producteurs et productrices font preuve à l'égard d'AVG-Carhif.

Concernant les difficultés rencontrées lors de la création d'inventaires, plusieurs dispositifs sont mis en place. Pour Amandine Perzyna, l'implication, lorsque cela est possible, des producteurs et productrices dans la structuration archivistique du fonds lui permet de mieux appréhender son propre rapport au fonds traité. La place accordée à cette participation dans les descriptions de document et l'écriture de la description générale du fonds est évidemment négociée et ne substitue pas au travail de l'archiviste, mais permet de régler des

⁸⁶ Interview d'Amandine Perzyna, réalisée par Mathis Gatelier, 5 août 2026.

⁸⁷ Interview de Els Flour, réalisée par Mathis Gatelier, 5 août 2026.

⁸⁸ Interview d'Amandine Perzyna, réalisée par Mathis Gatelier, 5 août 2026. Interview de Els Flour, réalisée par Mathis Gatelier, 5 août 2026.

⁸⁹ Interview d'Amandine Perzyna, réalisée par Mathis Gatelier, 5 août 2026.

⁹⁰ Interview de Els Flour, réalisée par Mathis Gatelier, 5 août 2026.

questionnements méthodologiques⁹¹. Cette approche participative est d'ailleurs une manière de fonctionner caractéristique de certaines archives communautaires, bien qu'elle ne se limite pas à ce cadre et est adoptée dans d'autres types de projet⁹². Els Flour relève une autre problématique liée à la création d'inventaires. Pour elle, une posture qui se voudrait trop neutre tend à invisibiliser certains groupes ou certaines questions.

*Quand je fais des inventaires, je vais être plus attentive, par exemple, à des groupes minoritaires. Ce genre de démarche, avant, je faisais beaucoup moins attention. Maintenant, j'essaie de voir s'il y a des groupes qu'on ne connaît pas encore. Surtout s'ils sont des groupes minorisés, il faut vraiment avoir une trace, essayer de prendre contact, ne pas laisser partir dans le vide ce genre de choses. J'essaie maintenant de garder ça en tête.*⁹³

Si là aussi la participation des producteurs est une solution envisagée, elle a ici une nature différente. Plutôt que de servir à retranscrire avec le plus de justesse possible le fond, elle vise à faire émerger des groupes minoritaires. Cette démarche rappelle certains principes développés par le *standpoint feminism*, où la prise en compte du point de vue dominé permet de faire preuve d'une meilleure objectivité puisqu'elle permet de contrer des phénomènes d'invisibilisation. Concrètement, cette posture méthodologique s'exprime dans l'introduction de la DGF, où Els Flour peut pointer ces questions⁹⁴.

Les entretiens montrent que la reconnaissance du caractère situé n'engendre pas un abandon des exigences professionnelles de neutralité et d'objectivité. Les archivistes développent, par leurs pratiques, des mécanismes de réflexivité qui servent à rendre leurs choix plus transparents et ajustables. Ces pratiques ne relèvent pas d'un paradigme unique. Ainsi, les archivistes d'AVG-Carhif puisent, en fonction de leurs sensibilités et de leurs besoins, des outils provenant de traditions différentes. La prospection à long terme rappelle les principes de la macroévaluation développés dans le cadre des archives totales, tandis que la participation des producteurs ou l'attention portée aux groupes invisibilisés font davantage écho aux pratiques décrites dans la littérature sur les archives communautaires. Ces pratiques servent alors à répondre à des tensions concrètes qui émergent de la reconnaissance de l'impossibilité d'une

⁹¹ Interview d'Amandine Perzyna, réalisée par Mathis Gatelier, 5 août 2026.

⁹² ALAOUI Siham, « L'archive participative, les archivistes et les usagers : quels défis ? Quelles pistes de solutions ? », *Canadian Journal of Information and Library Science*, 45, n°3, 2021, p. 217-244.

⁹³ Interview de Els Flour, réalisée par Mathis Gatelier, 5 août 2026.

⁹⁴ Toutes ces pratiques (l'engagement personnel, la participation des producteurs et productrices à la constitution des archives ainsi que le développement de la DGF pour expliciter le positionnement) se retrouvent également dans le chantier d'archivage de la ZAD du Keelbeek au centre Etopia. Ces mécanismes qui se développent parallèlement dans des centres différents sont pour nous des mécanismes permettant de réguler une tension entre idéal de neutralité et sentiment que celui-ci n'est pas suffisant. ZAREBA Szymon, « Quand l'archive est militante », *Ni prison ni béton, contre la maxi-prison de Bruxelles et son monde*, Bruxelles, Maelström, 2019, p. 184-185.

neutralité absolue. Les savoirs situés permettent de comprendre comment cette combinaison d'outils sert un même objectif : construire une approche plus réflexive et dès lors une objectivité plus forte qui reconnaît l'aspect situé et partiel des pratiques archivistiques.

5) « Plus de questions que de réponses » : pour une utilisation des savoirs situés en archivistique

Au terme de cette recherche, il est possible de revenir sur la question qui l'a guidée : que peuvent apporter les savoirs situés de Donna Haraway aux débats archivistiques sur la neutralité et l'objectivité ? Les trois chapitres de ce mémoire offrent plusieurs éléments de réponse.

Le premier résultat de cette recherche suggère que les savoirs situés et les critiques adressées à l'archivistique positiviste s'inscrivent dans un contexte historique et intellectuel similaire : la critique postmoderne des savoirs. Pour autant, malgré cette proximité, leurs trajectoires se sont peu croisées. Nous avons retrouvé très peu d'utilisation d'Haraway en archivistique, alors même que certains questionnements apparaissent comme proches, voire liés.

Le deuxième résultat concerne les débats archivistiques eux-mêmes. L'analyse des critiques adressées à la neutralité, ainsi que des propositions formulées à travers les archives communautaires (multipliant les points de vue depuis des positions différentes et spécialisées) ou les archives totales (capter la diversité des points de vue depuis une position unique), montre que la neutralité ne constitue plus aujourd'hui un horizon incontesté de la profession. Pour autant, aucune nouvelle position pragmatique ne fait consensus sur la manière dont il faut considérer l'archivistique postmoderne. Cette absence de consensus révèle, à la lumière des savoirs situés, une question plus profonde : sur quelle base épistémologique reconstruire une objectivité archivistique une fois la neutralité remise en question ? Cette interrogation nous conduit à émettre l'hypothèse que cet entre-deux engendrait un malaise dans la discipline.

Le dernier chapitre a permis d'apporter un éclairage concret sur cette hypothèse. Les entretiens ont montré qu'il existe bien une tension entre maintien d'exigences professionnelles et reconnaissance d'une perspective partielle car située. Néanmoins, nous avons pu voir que les archivistes répondent à cette tension par la mise en place de mécanismes réflexifs tant individuels que collectifs. Il faut faire preuve de prudence concernant ces conclusions, car on ne peut pas calquer directement les savoirs situés, élaborés dans un contexte de querelle entre scientifiques et philosophes dans les années 80, sur les pratiques archivistiques d'un centre belge contemporain. De plus, si les archivistes interrogées connaissent Haraway, elles ne la

revendiquent pas comme socle épistémologique de leur pratique. Pour autant, les savoirs situés offrent une grille de lecture particulièrement féconde pour comprendre les mécanismes observés. Ils permettent de donner une cohérence théorique à des pratiques qui, sans se réclamer explicitement d'Haraway, poursuivent des objectifs remarquablement proches.

En effet, Haraway part d'une double critique, celle d'un savoir prétendant s'exprimer depuis nulle part ainsi que le refus du concept d'identité comme nouveau fondement de la connaissance. Refusant un faux dilemme entre positivisme et relativisme, elle théorise une objectivité fondée sur la réflexivité, la responsabilité et le dialogue entre positions. Les pratiques observées peuvent être comprises comme une démarche comparable. Partant de la critique de la neutralité formulée au sein de leur discipline, elles développent des pratiques qui reconnaissent leur propre positionnement sans renoncer à l'ambition d'une objectivité professionnelle. Cette réflexivité, ainsi que la reconnaissance des positions passées et des manquements engendrés, les aide à entrer en relation de manière sincère et transparente avec d'autres acteurs (nous avons ici surtout évoqué les producteurs et productrices de source), issus de positions différentes.

En interrogeant ces pratiques, nous avons observé que les archivistes utilisent des outils venant de traditions différentes. Cela confirme pour nous l'intérêt de l'application des savoirs situés. Ils n'ont pas vocation à proposer un nouveau modèle archivistique venant remplacer les précédents, mais bien à fournir un cadre épistémologique permettant de comprendre la cohérence de ces pratiques. Le concept d'Haraway offre ainsi un langage commun aux praticiens pour penser une reconstruction de l'objectivité après la critique de la neutralité.

En ce sens, nous voudrions clôturer ce mémoire par une ouverture qui assume également le caractère situé de ce travail. Pour cela, il faut commencer par reconnaître les effets de déformation engendrés par le cadrage de cette recherche. En se concentrant sur les critiques de la neutralité et sur les réponses qu'elles ont suscitées, ce mémoire laisse volontairement de côté une partie des résistances contemporaines à ces évolutions. Or, les débats archivistiques restent traversés par des oppositions importantes. Dans plusieurs pays, les initiatives visant à rendre les pratiques archivistiques plus inclusives font encore l'objet de critiques parfois très vives. Si le contexte belge apparaît aujourd'hui moins conflictuel, il ne faut pas sous-estimer les effets que pourraient avoir les contraintes budgétaires ou de futurs changements politiques sur ces acquis récents. La réflexion épistémologique ne constitue donc pas seulement un exercice théorique, elle participe aussi à la capacité de la profession à justifier et défendre ses pratiques.

Lors de nos entretiens, Els Flour nous a confié qu'il y avait « plus de questions dans ma tête que de réponses »⁹⁵. Cette formule résume bien, selon nous, la posture réflexive qui caractérise les archivistes rencontrés. Mais elle témoigne également d'une certaine fragilité de cette posture ressentie par les archivistes. La défense des récents acquis de la discipline archivistique demande de les ancrer dans une base théorique et épistémologique. En ce sens, les savoirs situés peuvent offrir un apport fécond. Ils ne proposent pas une nouvelle doctrine archivistique venant remplacer les précédentes, mais un cadre réflexif suffisamment souple pour accompagner une pluralité de pratiques professionnelles. En proposant une nouvelle définition de l'objectivité sur laquelle baser les pratiques, ils encouragent à ancrer des pratiques déjà existantes dans un cadre théorique commun.

Les formations belges en archivistique accordent, à juste titre, une place importante aux méthodes, aux normes et aux dimensions techniques du métier. Les questions épistémologiques y occupent cependant une place plus discrète. Or, si les pratiques professionnelles sont aujourd'hui traversées par des interrogations relatives à la neutralité, à l'objectivité ou à l'engagement, il paraît souhaitable que ces questions fassent elles aussi pleinement partie de la formation des archivistes. Nous voudrions clore ce mémoire sur un appel à poursuivre cette réflexion et à s'emparer pleinement des questionnements épistémologiques, afin de continuer à faire évoluer la discipline vers des pratiques toujours plus conscientes de leurs conditions de production, des rapports de pouvoir engendrés, et des responsabilités qui en découlent.

6) Bibliographie

ALAOUI Siham, « L'archive participative, les archivistes et les usagers : quels défis ? Quelles pistes de solutions ? », *Canadian Journal of Information and Library Science*, 45, n°3, 2021, p. 217-244.

APPLE Harrison, « I Can't Wait for You to Die : A Community Archives Critique », *Archivaria*, 92, 2021, 110-137.

AYOUC Thamy et al., « Avant-propos », AYOUC Thamy et al., « *Dis donc, d'où tu parles ?* » *Savoirs situés : enjeux et méthodes*, Paris, Hermann, 2024, p. 5-14.

BANSE Camille, COLPAINT Emilie et RUTSAERT Camille, « L'objectivité en sciences humaines, un idéal régulateur ? », *C@hiers du CRHiDI. Histoire, droit, institutions, société*, 45, 2022, en

⁹⁵ Interview de Els Flour, réalisée par Mathis Gatelier, 5 août 2026.

ligne, <http://bibli-cloud15.segi.ulg.ac.be/1370-2262/index.php?id=1537> (consulté le 5/07/2026).

BERLAN Aurélien, « Comment l'idée de neutralité scientifique nous aveugle », *Écologie & politique*, 67/2, 2023, p. 131-146.

BOLES Frank J., « To Everything There Is a Season », *The American Archivist*, 82 (2), 2019, p. 598-617.

CARVALHÊDO Shirley et al., « Editorial. The Archivist-Activist », *Flash*, n°45, 2025, p. 4-5.

CASTILLO GÓMEZ Antonio, « Voix subalternes. Archives et mémoire écrite des classes populaires », PÉQUIGNOT Stéphane et POTIN Yann (éd.), *Les conflits d'archives. France, Espagne, Méditerranée*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2022, p. 117-135.

COOK Terry, « The Tyranny of the Medium : Comment on 'Total Archives' », *Archivaria*, 9, 1980, p. 141-149.

COOK Terry, « What is Past is Prologue : A History of Archival Ideas Since 1898, and the Future Paradigm Shift », *Archivaria*, 43, 1997, p. 17-63.

DELMAS Bruno, *Module 2, section 1 : les mots de l'archivistique*, Portail International Archivistique Francophone, <https://www.piaf-archives.org/se-former/module-2-notions-generales-archivistique> (consulté le 01/08/2026).

DELSALLE Paul, *Une histoire de l'archivistique*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 1998.

DERRIDA Jacques, *Mal d'archive. Une impression freudienne*, 1995, p. 11-13.

DEVRIESE Didier, « Entrelacs autour de Foucault. L'archivistique contemporaine est-elle postmoderne ? », *La Gazette des archives*, 233, 2014, p. 19-30.

DUFF Wendy et al., « Social justice impact of archives : A preliminary investigation », *Archival Science*, vol. 13(4), 2013, p. 317-348.

FONTE David et LELAURAIN Solveig, « Epistémologie du positionnement, subjectivités et travail d'interprétation », FONTE David et LELAURAIN Solveig, *Epistémologies féministes et psychologie. Savoirs situés, pratiques situées*, Paris, Hermann, 2024, p. 113-159.

GIRARD Thibaut, « Frank J. Boles 'Il y a un temps pour tout' », *Archivalise(s). Archivistique et diplomatique des données et des documents*, 2020, en ligne <https://archivalises.hypotheses.org/452> (consulté le 11/08/2026).

GOLDMAN Stevens L., *Science wars: the battle of knowledge and reality*, New-York, Oxford University Press, 2021.

GRAILLES Bénédicte, « Comment définir les archives de communauté en France ? D'une grille d'analyse et de son application au cas des archives du féminisme », PÉQUIGNOT Stéphane et POTIN Yann (éd.), *Les conflits d'archives. France, Espagne, Méditerranée*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2022, p. 137-154.

GREENE Mark, « A Critique of Social Justice as an Archival Imperative: What Is It We're Doing That's All That Important », *American Archivist*, 72 (1), 2013, 15-41.

HARAWAY Donna, « Situated Knowledges : The Science Question in Feminism and the Privilege of Partial Perspective », *Feminist Studies*, vol. 14, n°3, 1988, p. 575-599.

HARRIS Verne, « Redefining Archives in South Africa : Public Archives and Society in Transition, 1990-1996 », *Archivaria*, 42, 1996, p. 6-27.

HARRIS Verne, « Claiming Less, Delivering More: A Critique of Postivist Formulations on Archives in South Africa », *Archivaria*, 44, 1997, p. 132-141.

IBOS Caroline, « La perspective de Dorothy Smith. Portrait d'une sociologue indisciplinée », *Cahiers du Genre*, 2025/2, n°79, p. 273-306.

INTERNATIONAL COUNCIL ON ARCHIVES, *Code of Ethics*, 1996.

JIMERSON Randall, « Archives for All : Professionnal Responsibility and Social Justice », *American Archivist*, 70 (2), 2007, p. 252-281.

KETELAAR Eric, « Archival turns and returns: Studies of the archive », GILLILAND Anne, MCKEMMISH Sue et LAU Andrew (éd.), *Research in the Archival Multiverse*, Clayton, Monash University Publishing, 2016, p. 228-268.

MARTIN Laurent, « Les savoirs situés représentent-ils une menace pour l'Université française. Quelques réflexions d'un historien « universaliste » sur les études culturelles », *Revue d'histoire culturelle*, 2, 2021, en ligne, <http://journals.openedition.org/rhc/856> (consulté le 9/07/2026).

MICHEL Sylvie et MICHAUD-TRÉVINAL Aurélia, « Donna Haraway. Les savoirs situés : pour une pratique scientifique partielle et relationnelle », LIVIAN Yves-Frédéric et BIDAN Marc, *Les grands auteurs aux frontières du management*, Caen, EMS Editions, 2022, p. 281-294.

MILLAR Laura, « Discharging our Debt : The Evolution of the Total Archives Concept in English Canada », *Archivaria*, 46, 1998, p. 103-146.

- MONTANER Frutos Alberto, « Archive(s) emmurée(s), ou de la textualité de *l'aljamiado* », PÉQUIGNOT Stéphane et POTIN Yann (éd.), *Les conflits d'archives. France, Espagne, Méditerranée*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2022, p. 105-116.
- OGILVIE Denise, « Paradoxe de « l'archive » », *Société & Représentations*, 43, 2017/1, p. 121-134.
- OUATTARA Ibrahim, « L'objectivité dans les sciences historiques : entre mythe, exigence et idéal », *Revue de l'Université de Moncton*, 48/2, 2017, p. 91-128.
- PERILLÁN José G., « Science Wars to Wars on Science », *Isis. A Journal of the History of Science Society*, vol 116, n°2, 2025, p. 355-360.
- PONCET Olivier, « Archives et histoire : dépasser les tournants », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 74, 3-4, 2019, 713-743.
- PUIG DE LA BELLACASA Maria, *Les savoirs situés de Sandra Harding et Donna Haraway : Science et épistémologies féministes*, Paris, L'Harmattan, 2014.
- PUIG DE LA BELLACASA Maria, *Think we must. Politiques féministes et construction des savoirs*, Paris, L'Harmattan, 2011.
- PURTSCHERT Patricia, « Feminism troubles “category-making” : A conversation with Donna J. Haraway », *Oral Histories of Feminist Theory*, 3, 2024, p. 2-27.
- SCHENK Dietmar, « Pouvoir de l'archive et vérité historique », *Écrire l'histoire*, 13-14, 2014, p. 35-53.
- SCHWARTZ Joan M. et COOK Terry, « Archives, records and power : the making of modern memory », *Archival Science*, 2, 2002, p. 1-19.
- SHEFFIELD Rebecka, « Community Archives », MACNEIL Heather et EASTWOOD Terry (éd.), *Currents of Archival Thinking*, 2^e éd., Santa Barbara, Libraries unlimited, 2017, p. 351-376.
- STIVERSON Gregory, « The Activist Archivist : A Conservative View », *Georgia Archives*, 5 (1), 1977, p. 4-14.
- VUKLIŠ Vladan et GILLILAND Anne J., « Archival Activism : Emerging Forms, Local Applications », FILEJ Bojana (éd.), *Simpozij Arhivi v službi človeka - človek v službi arhivov*, Maribor, Almae Mater Europea – ECM, 2016, p. 14-25.

WALLACE David A., « Archives and Social Justice », MACNEIL Heather et EASTWOOD Terry (éd.), *Currents of Archival Thinking*, 2^e éd., Santa Barbara, Libraries unlimited, 2017, p. 271-297.

WALLACE David A. et SAUCIER Renée, « Introduction », WALLACE David A. et al., *Archives, Recordkeeping and Social Justice*, New York, Routledge, 2020, p. 3-21.

WATERTON Claire, « Experimenting with the Archive : STS-ers As Analysts and Co-constructors of Databases and Other Archival Forms », *Science, Technology & Human Values*, 35 (5), 2010, p. 645-676.

YOAKIM William, « Une dispute pour héritage. Une histoire contemporaine des notions d'archives et de fonds », *In Situ. Au regard des sciences sociales*, 4, 2024, en ligne <https://journals.openedition.org/insituarss/3427> (consulté le 9/08/2026).

ZAREBA Szymon, « Quand l'archive est militante », *Ni prison ni béton, contre la maxi-prison de Bruxelles et son monde*, Bruxelles, Maelström, 2019, p. 184-185.

ZINN Howard, « Secrecy, Archives and the Public Interest », *The Midwestern Archivist. Archival Issues*, 2 (2), 1977, p. 14-26.

ZITOUNI Benedikte, « With whose blood were my eyes crafted ? (D. Haraway) Les savoirs situés comme la proposition d'une autre objectivité », DORLIN Elsa et RODRIGUEZ Eva (éd.), *Penser avec Donna Haraway*, Paris, Presses Universitaires de France, 2012, p. 46-63.

ZITOUNI Benedikte, « Résister à la disparition du territoire. Le Musée ethnographique PolderMas et l'extension du port d'Anvers », FILLIEUX Véronique, FRANÇOIS Aurore et HIRAUX Françoise (éd.), *Archiver le temps présent. Les fabriques alternatives d'archives*, Louvain-la-Neuve, Presses Universitaires de Louvain, 2020, p. 201-217.

7) Table des matières

1) Neutralité et objectivité à la lumière des savoirs situés	3
2) Savoirs situés : genèse, définition et utilisations d'un concept	3
a) À la recherche d'une nouvelle objectivité : les féministes dans les Science Wars	3
b) Situated Knowledges : de la critique du god trick à la formulation d'une révolution épistémologique.....	6
c) Postérité des savoirs situés de Donna Haraway	9
3) Neutralité, pouvoir et objectivité : débats contemporains en archivistique	10
a) Archives et pouvoir : fondements théoriques de la critique de l'archivistique positiviste	10
b) Des réponses à la critique : des pratiques archivistiques en rupture avec l'idéal de neutralité.....	14
c) D'une remise en question de la neutralité à la construction d'une nouvelle objectivité ?.....	17
4) Les savoirs situés pour penser le positionnement des archivistes ? Le cas d'AVG-Carhif	19
a) Un centre d'archives communautaire ? Réflexivité et positionnement institutionnel d'AVG-Carhif	20
b) « J'espère être neutre » : enjeux individuels entre idéal de neutralité, positionnement et mécanismes régulateurs.....	23
5) « Plus de questions que de réponses » : pour une utilisation des savoirs situés en archivistique.....	26
6) Bibliographie.....	28
7) Table des matières	33
Annexes	34
<i>Annexe 1 : Guide d'entretien pour les interviews à AVG-Carhif.....</i>	<i>34</i>

Annexes

Annexe 1 : Guide d'entretien pour les interviews à AVG-Carhif

- Peux-tu présenter ton parcours en tant qu'archiviste, au Carhif ou auparavant ?
Comment es-tu arrivée au Carhif ?
 - Qu'est-ce qui t'a donné envie d'y travailler ?
 - Est-ce que tu avais déjà un intérêt pour les questions liées à l'histoire des femmes ou du féminisme ?
- Je voudrais commencer par revenir sur quelque chose qui s'est déroulé en partie pendant mon stage : la volonté de changer le nom (et le logo ?) de AVG-Carhif. Peux-tu revenir sur ce processus ? Quels étaient les principaux enjeux derrière cette réflexion ? Qu'est-ce que ça signifie aujourd'hui être un centre d'histoire des femmes ?
 - Comment définir les publics ou les groupes que le Carhif cherche à représenter ?
 - Comment avoir une approche la plus totalisante possible ? Est-ce un objectif ?
- Je voudrais revenir sur la position spécifique du Carhif et au rapport que ça pourrait entraîner avec d'autres archivistes ou d'autres centres d'archives. Comment décrirais-tu la position occupée par le Carhif ?
 - Est-ce cette position du Carhif a déjà pu entraîner des désaccords, des tensions, ou à l'inverse des synergies avec d'autres centres d'archives ?
 - Comment cela s'est-il manifesté ?
 - Est-ce qu'être archiviste au Carhif implique une manière particulière d'exercer le métier ?
- Et en dehors du champ des archives, est-ce que la position et le cadrage du Carhif influence vos relations avec d'autres partenaires acteurs hors de l'archivistique ? Est-ce qu'elle facilite certains dépôts ?
 - Est-ce que ça suscite de la méfiance ? Ou de la confiance ?
 - Est-ce que cela influence les attentes que les producteurs ont envers vous ?
 - Et avec des acteurs institutionnels ?
 -

- Quand on parle d'objectivité, de neutralité ou d'impartialité en archivistique, est-ce que ces notions te parlent encore aujourd'hui ?
 - Comment les distinguerais-tu ?
 - Est-ce qu'une de ces notions te paraît plus pertinente que les autres ?
 - Laquelle correspond le plus à ta pratique aujourd'hui ?
 - Aurais-tu des exemples concrets qui parlent de ça ?
 - À quoi reconnaît-on, selon toi, un "bon" archiviste ?

- (Est-ce que selon toi le Carhif a la volonté d'être un centre neutre ?)

- En archivistique, on nous apprend encore beaucoup que l'archiviste professionnel doit tendre vers des idéaux de neutralité ou du moins d'objectivité. Est-ce que, dans ta pratique, tu as déjà ressenti une tension entre un positionnement, soit individuel, soit en tant qu'institution, et un idéal de neutralité archivistique ? Dans quel contexte ?
 - Est-ce que certaines missions peuvent plus facilement générer cette tension ?
(Acquisition, évaluation, valorisation, description)
 - Comment as-tu réglé cette tension ?
 - Avec le recul, referais-tu la même chose ?

- Dans mon mail j'expliquais donc que je travaille sur base des savoirs situés de Donna Haraway. Il s'agit de l'idée que toute production de savoir est en partie située, c'est-à-dire influencée par la position sociale, institutionnelle ou personnelle de ceux qui la produisent. Que penses-tu de cette idée au sein de la théorie et de la pratique archivistique est-ce que le fait de reconnaître cette dimension te paraît problématique ou, au contraire, utile ?
 - Est-ce que le Carhif revendique en partie cette idée ?
 - Est-ce que cela change la manière de travailler ?
 - Est-ce qu'on peut être réflexif sans renoncer à une exigence scientifique ?

- Est-ce qu'il y a une dernière chose dont vous voulez discuter ou qu'on aurait oublié ?

UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE LOUVAIN
Faculté de philosophie, arts et lettres

Place Blaise Pascal, 1 bte L3.03.11, 1348 Louvain-la-Neuve, Belgique | www.uclouvain.be/fial